

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2105

Attribution d'une subvention d'investissement de 30 000 euros à l'Association Mouvement Français pour le Planning Familial du Rhône pour l'aménagement de ses locaux 2 rue Lakanal à Villeurbanne - Approbation et autorisation de signature de la convention correspondante

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme RABATEL Thérèse

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2105 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 30 000 EUROS A L'ASSOCIATION MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL DU RHONE POUR L'AMENAGEMENT DE SES LOCAUX 2 RUE LAKANAL A VILLEURBANNE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Mouvement d'éducation populaire, le Mouvement Français pour le Planning Familial (M.F.P.F) lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes. Le M.F.P.F. inscrit ses objectifs dans le combat contre les inégalités sociales et les oppressions et agit pour le changement des mentalités et des comportements. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous. Le M.F.P.F. défend le droit à la contraception et à l'avortement. Le M.F.P.F. lutte contre l'oppression spécifique des femmes, contre toutes formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles, dont elles sont l'objet.

Le Planning Familial du Rhône existe depuis 1961 et œuvre au quotidien à informer, écouter, faire de la prévention et offrir des soins dans le domaine de la santé sexuelle. Il accueille plus de 8000 personnes par an dans ses locaux situés 2 rue Lakanal à Villeurbanne. Il s'avère que ces locaux, les mêmes depuis 1979, ne sont maintenant plus adaptés : trop exigus par rapport à la hausse de la fréquentation, agencement à repenser, confidentialité délicate, et, en outre ils ne sont pas pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans la recherche d'un nouveau local, plusieurs pistes ont été étudiées et la solution finalement retenue par l'association est la location d'un espace complémentaire de 80 m² contigu au local actuel avec un réaménagement global.

Le projet consiste donc à réaménager complètement les locaux (local actuel et nouvel espace) pour créer un lieu plus fonctionnel, plus agréable et répondant aux exigences de confidentialité et d'accessibilité.

Les travaux estimés à 426 000 euros seront pris en charge pour une partie, à hauteur de 150 000 euros, par le bailleur. L'Association sollicite également, pour mener à bien son projet, l'aide de la Métropole et des villes de Villeurbanne et Lyon.

De son côté, la Ville de Lyon apporte son soutien depuis plusieurs années au M.F.P.F. du Rhône et reconnaît la pertinence de ses actions auprès des Lyonnaises et Lyonnais en recherche d'informations sur les moyens de

contraception et de prévention des infections sexuellement transmissibles, sur les questions relatives à la sexualité, aux soins gynécologiques, l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), la grossesse, les problèmes conjugaux, les IST-Sida (Infections Sexuellement Transmissibles).

Je vous propose donc de soutenir ce projet d'extension et réaménagement des locaux du Mouvement Français pour le Planning Familial du Rhône et de répondre favorablement à sa demande de subvention en lui attribuant une subvention d'investissement de 30 000 euros.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1) Une subvention d'investissement de 30 000 euros est allouée au Mouvement Français pour le Planning Familial du Rhône, dont le siège social est situé 2 rue Lakanal à Villeurbanne.

2) La convention d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Mouvement Français pour le Planning Familial du Rhône, est approuvée.

3) M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4) La dépense en résultant, soit 30 000 euros en investissement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 77239, nature 20422, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

T. RABATEL